

hasards de la fortune, en demeuraient seulement seigneurs feudataires. Ces derniers furent définitivement dépossédés un peu avant 1189. Les sires de Beaujeu cédèrent Châteauneuf, en 1248, au roi saint Louis, qui, d'après la tradition aurait logé dans la forteresse du Banchet, dont on voit encore les ruines sur la colline qui domine le bourg. En 1304, Philippe le Bel céda à son tour cette seigneurie à Amédée de Savoie qui ne la conserva que jusqu'en 1311, époque où elle fit retour à la Couronne. L'année après, en 1312, Châteauneuf fut attribué à l'archevêque de Lyon, Pierre de Savoie, pour l'indemniser de la perte de ses droits temporels sur Lyon et le Lyonnais. L'histoire de ces temps troublés du moyen âge démontre que la stabilité des États, petits et grands, était des plus aléatoires. En 1348, Châteauneuf fait de nouveau retour à la Couronne, pour passer ensuite aux sires de Beaujeu, 1349, aux comtes de Mâcon, 1367, aux ducs de Bourgogne, et rentrer enfin sous la domination du roi de France, après la mort de Charles le Téméraire, 1477. Châteauneuf, dit M. Pagani, redevient châtellenie royale et la seigneurie du Banchet sera désormais engagée à quelque noble famille, qui la tiendra directement du roi. Parmi les noms des possesseurs de Châteauneuf, on remarque ceux de la Madeleine, de Gondy, de Lesdiguières, de Lorraine-d'Armagnac et de Drée.

Le château du Banchet, qui a remplacé l'ancienne forteresse féodale, dont il a été question plus haut, date du commencement du seizième siècle. Conservé presque intégralement, il a été habilement restauré par M. Gensoul, de Lyon, son propriétaire actuel. La vieille citadelle de Châteauneuf avait supporté les plus rudes assauts depuis les Le Blanc qui y furent assiégés dès le dixième siècle, jusqu'aux guerres des Bourguignons et des Armagnacs. Ces derniers, dit-on, la détruisirent en 1420. Cependant M. Pagani incline à croire qu'elle subsista encore pendant vingt-cinq ans, et qu'elle fut rasée par les Ecorcheurs.

L'église de Châteauneuf est un remarquable édifice de style roman, élevé dans la seconde moitié du douzième siècle. Violet-le-Duc cite son clocher comme type original du roman bourguignon. Dans la belle publication de M. Thiollier *l'Art roman à Charlieu et dans le Brionnais*, M. Joseph Déchelette a donné de cette église une description très exacte. Le chapitre de Saint-Paul, de Lyon, nommait à la cure et percevait les revenus de l'église de Châteauneuf. A quelle époque peut-on faire remonter l'origine de cette possession ? M. Pagani n'a trouvé